snepap FSU Syndicat National de l'Ensemble des Personnels de l'Administration Pénitentiaire

collectif insertion probation la cgt www.cgtspip.org

Cfdt:

Lettre ouverte à M. SCOTTO, Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires de Toulouse

Monsieur le Directeur Interrégional,

L'ensemble des personnels, syndiqués ou non, a souhaité vous alerter sur la situation particulière du SPIP 31/09, tant du point de vue de la charge de travail et donc des ressources humaines, que des risques psychosociaux modérés à élevés sur plusieurs antennes. Cf. Tableaux de synthèse de l'évaluation des facteurs de risques psychosociaux et analyse ci-joints.

En effet, bien que nous ayons tous conscience que la création de 2 postes ouverts à la CAP des CPIP de cette année (Toulouse MO et antenne de Foix) ainsi qu'un poste DPIP (non pourvu à la CAP) démontre votre intérêt pour notre service, la situation des sites demeure inquiétante voire très préoccupante :

Concernant l'antenne du CP de Seysses :

Les 17 postes cibles sont aujourd'hui pourvus. Toutefois, le flux d'entrants à la MA ainsi que l'absence prolongée d'un CPIP doivent être soulignés.
Une réorganisation de service sera menée par la nouvelle DPIP en lien avec les autres cadres en vue notamment de la transformation du QCP en quartier de préparation à la sortie.

Concernant l'antenne de Foix:

Sur les 8 postes cibles, 5 seulement sont effectifs. Le renouvellement pour un an du CPIP placé permettra de maintenir un effectif acceptable et la création de poste de cette année de compenser le Congés Longue Maladie d'un des CPIP.
Une communication auprès du JAP a été réalisée et une réorganisation de service est en cours. Toutefois, une **vigilance** doit être maintenue sur le site.

Concernant l'antenne de St Gaudens :

L'antenne compte 4 CPIP pour 150 mesures en moyenne par agent. Les conditions de travail se sont fortement dégradées malgré une priorisation des prises en charge collective avec mise en place d'un PPR co animé par la psychologue du SPIP et une CPIP, une réorganisation des secteurs et l'information faite au JAP. **Toutefois**, l'absence prolongée d'un CPIP et le renouvellement d'un arrêt maladie d'un autre CPIP font actuellement **reposer le fonctionnement de l'antenne sur 2 CPIP seulement.**
Ainsi l'approche de la période des congés d'été pose un réel problème, de même, si une nouvelle absence devait survenir, un seul CPIP devrait assumer la charge de travail de l'antenne.
Le recrutement d'un contractuel s'avère désormais nécessaire.

Concernant l'antenne du CD de Muret :

Sur les 10 postes cibles, seuls 7 sont aujourd'hui pourvus.
Une réorganisation de service est en cours en lien avec l'adjoint au DFSPIP et le poste d'assistant culturel a été maintenu afin de décharger pour partie les CPIP.
Nous attirons toutefois votre attention sur les **conditions de travail dégradées** (algécos inadaptés et signalement de danger électrique lié aux fortes pluies) du fait des travaux en cours ainsi que sur **les risques psychosociaux inquiétants** (Cf. synthèse et analyse des questionnaires sur la thématique et arrêts de travail).
De même, l'accompagnement spécifique des détenus longue peine et les enjeux forts de prévention de la récidive et de réinsertion doivent être pris en compte quant à l'atteindre de l'objectif cible en RH

Concernant enfin l'antenne MO de Toulouse:

Sur les 30 postes cibles, seuls 26 sont pourvus. Sur ces 26 agents, 2 sont actuellement en congés parental. Un des agents devrait reprendre en août 2017.
A ce jour, 24 CPIP assument donc la prise en charge de **3500 mesures** environ (stocks de mars 2017-chiffres APPI) dont près de 2000 nouvelles mesures affectées de septembre 2016 à mars 2017.

Si la création d'un poste à la CAP de 2017, le recrutement d'un contractuel CPIP ainsi que l'ouverture d'un nouveau poste de cadre sont une **avancée notable** (bien que ce dernier n'ait pas été pourvu à la CAP), les résultats des questionnaires sur les risques psychosociaux, les derniers arrêts de travail, la sollicitation de la venue de la psychologue et de l'assistance sociale des personnels démontrent un **épuisement des professionnels.**

L'antenne de Toulouse MO a par ailleurs participé activement au déménagement du service fin 2016 et a fait remonter via la Direction et les différentes instances de dialogue social les **difficultés rencontrées dans ces nouveaux locaux**, notamment concernant la zone accueil du public trop exiguë et inadaptée au nombre de personnes reçues quotidiennement (70 PPSMJ en moyenne), les boxes ne respectant pas la confidentialité, les problèmes d'aération, l'absence d'issue de secours...

POURTANT :

➔ **L'ensemble des agents de toutes les antennes assume le flux des mesures affectées et la mise en place de programmes innovants :**

- **PARCOURS** sur le CP de Seysses avec formation d'agents du SPIP MO Toulouse et du CP de Seysses

- **JUSTICE RESTAURATIVE** en projet sur le MO Toulouse (RCV)

- **Stages « citoyen »**

- **PE/Commission d'hébergement** pilotés par les sites de Muret, Seysses et le MO Toulouse

- Participation à la mise en place des **UVF** au CD de Muret

- Participation à divers **groupes de travail** (DI, organisation de service...) ou **interventions** à l'ENAP, à l'extérieur (Université....) et même à l'international (projet européen sur la probation)

- Recherche et développement de **postes TIG** afin de permettre une mise en œuvre plus rapide des peines (TNR Circuit court...)

-Sans compter les projets de **PPR** mis de côté en cette année 2017 à la demande des CPIP de Toulouse MO alors même que les agents sont convaincus de l'utilité de tels dispositifs

➔ **Le service public est assuré par des agents consciencieux. Le maintien des temps partiels permet un fragile équilibre des personnels** (un temps de travail à 100% des agents ramènerait, pour exemple sur l'antenne de Toulouse MO, à une prise en charge de 145 mesures par agent, donc une charge de travail toujours trop importante)

Conformément à la REP N° 29, la réorganisation des services et le recrutement de 2 contractuels supplémentaires (Toulouse et st Gaudens) sont **nécessaires** et ne peuvent être que **transitoires.**

Aussi, l'ensemble des personnels du SPIP 31/09 vous interpelle afin que :

⇨ **En tant que représentant des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire et des agents sur l'interrégion, vous sensibilisiez les différents acteurs de la chaîne pénale quant aux difficultés mais aussi au professionnalisme des agents**

⇨ **Les différents travaux ou aménagements sollicités soient réalisés prioritairement sur les antennes de Muret et du MO Toulouse, puis sur l'ensemble des antennes concernées**

⇨ **Le recrutement de 2 contractuels supplémentaires soit acté afin de maintenir les projets innovants notamment sur l'antenne de Toulouse et de rééquilibrer l'antenne de St Gaudens.**

⇨ **Les objectifs cibles de RH soient, à moyen terme, atteints pour l'ensemble des antennes et dès la CAP de 2018, notamment le remplacement des agents ayant quitté leur fonction ces 2 dernières années, soit l'ouverture de**

- **4 postes sur le MO Toulouse**
- **2 postes sur l'antenne CD de Muret**
- **3 postes sur Foix**
- **1 poste sur St Gaudens**

Par ailleurs, nous sollicitons la **tenue d'une inspection ainsi que d'une supervision** dans les meilleurs délais afin d'améliorer de façon pérenne les conditions de travail des agents des SPIP 31/09.

Enfin, si les organisations syndicales sont en lien avec la direction des SPIP 31/09 et participent activement à la réflexion autour de pistes d'amélioration, nous sollicitons en complément, une **audience** auprès de vous.

Fait à Toulouse le 4/07/2017.

Cette lettre sera rendue publique.